

PROTOCOLE SANITAIRE

PERMANENCES

Accueil du public sur rendez-vous

Consignes de sécurité



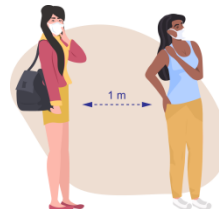
Port du **masque** obligatoire
(non fourni)



Se munir de son **propre stylo**



Se frictionner les mains au moyen de **solution hydro alcoolique** aux entrées avant de pénétrer dans les locaux et le bureau



Respecter la distanciation d'1 mètre les uns des autres



1 Rdv = 2 personnes maximum



1 Rdv = 45 minutes minimum



Bureau muni d'une **vitre en plexi**



Envoyer vos documents par mail 24h avant le Rdv sur contact@adil57.fr
OU
à votre arrivée, les insérer dans les pochettes plastiques prévues à cet effet



Possibilité de programmer un entretien en visioconférence

Si prise de Rdv par la structure

La veille, prévenir l'ADIL 57 au 03 87 50 02 60 ou à contact@adil57.fr

Si prise de Rdv par l'ADIL 57

La veille, prévenir la structure par téléphone ou par mail

Le Conseiller de l'ADIL 57 se réserve le droit de refuser le rendez-vous si ces consignes ne sont pas respectées.